

## Titre Professionnel Ouvrier du paysage

### Formation de niveau 3

Loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

NSF : 214s (Aménagement paysager) et 214r (Entretien des espaces verts, des parcs et jardins, des terrains de sport - Code diplôme 56T21401

RNCP : 399 – ROME : A1203 (aménagement et entretien des espaces verts) – Formacode principal : 21046 (Travaux paysager) – CPF : 312008 Certif info : 81196

<b>Public concerné</b>	La formation s'adresse à toute personne adulte souhaitant exercer une activité professionnelle dans les métiers du paysage				
<b>Prérequis, modalités et délai d'accès</b>	<p><b>Prérequis</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de contre-indication médicale liée à la pratique des métiers du paysage</li> <li>• Avoir 18 ans minimum</li> <li>• Etre titulaire du permis B</li> </ul> <p><b>Modalités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inscription sur entretien avec la Direction afin de construire le parcours de formation.</li> <li>• Passer un test de positionnement</li> </ul> <p><b>Dates/Délai d'accès</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Calendrier de formation (onglet télécharger planning sur <a href="http://cfa-mfr-coutances.fr">cfa-mfr-coutances.fr</a>)</li> </ul>				
<b>Présentation générale</b>	Formation continue et modulaire inscrite au RNCP. Les cours au CFA-MFR sont en présentiel et des périodes en entreprise viendront s'intercaler entre les sessions au CFA-MFR				
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Savoir mettre en œuvre les différentes techniques pour réaliser un espace vert ou jardin et en assurer l'entretien</li> <li>• Savoir s'organiser dans son travail</li> <li>• Obtenir le Titre et/ou les compétences (CCP1, CCP2, CCP3)</li> <li>• Préparer une insertion rapide dans le monde professionnel.</li> </ul>				
<b>Contenu de la formation et modalités pédagogiques</b>					
<b>CCP1 : Entretien un espace paysager 175 h</b>					
Détail des séquences	Durée	Contenu	Modalités pédagogiques	Moyens d'encadrement	Modalités d'évaluation
<b>Module 1.1</b>	35 h	Identifier un végétal d'ornement et contrôler son état sanitaire	Une pédagogie active et participative. Le déroulement de la formation alterne théorie, démonstrations et exercices d'application. Le bénéficiaire est	Formateurs techniques	Contrôle régulier des connaissances assuré tout au long de la formation
<b>Module 1.2</b>	35 h	Entretien un gazon et une surface semi-ligneuse			
<b>Module 1.3</b>	35 h	Tailler des arbres et des arbustes, Abattre et débiter un arbre de petites dimensions			

CFA – MFR de Coutances

Formations par Alternance et Apprentissage – Formations Continues

<b>Module 1.4</b>	35 h	Effectuer le travail du sol et les apports nécessaires au développement des végétaux	acteur de la séance de formation		
<b>Module 1.5</b>	35 h	Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices			
<b>CCP2 : Végétaliser un espace paysager 140 h</b>					
Détail des séquences	Durée	Contenu	Modalités pédagogiques	Moyens d'encadrement	Modalités d'évaluation
<b>Module 2.1</b>	35 h	Identifier un végétal d'ornement et contrôler son état sanitaire	Une pédagogie active et participative. Le déroulement de la formation alterne théorie, démonstrations et exercices d'application. Le bénéficiaire est acteur de la séance de formation	Formateurs techniques	Contrôle régulier des connaissances assuré tout au long de la formation  Examen à la fin de la formation
<b>Module 2.2</b>	35 h	Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices			
<b>Module 2.3</b>	35 h	Réaliser un gazon ou une couverture végétale Planter des arbres et arbustes			
<b>Module 2.4</b>	35 h	Réaliser un massif ornemental			
<b>CCP3 : Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager 175 h</b>					
Détail des séquences	Durée	Contenu	Modalités pédagogiques	Moyens d'encadrement	Modalités d'évaluation
<b>Module 3.1</b>	35 h	Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices	Une pédagogie active et participative. Le déroulement de la formation alterne théorie, démonstrations et exercices d'application. Le bénéficiaire est acteur de la séance de formation	Formateurs techniques	Contrôle régulier des connaissances assuré tout au long de la formation  Examen à la fin de la formation
<b>Module 3.2</b>	40 h	Poser et entretenir des bordures, des clôtures et des équipements dans un espace paysager			
<b>Module 3.3</b>	65 h	Réaliser et entretenir des circulations et des terrasses dans un espace paysager			
<b>Module 3.4</b>	35 h	Poser et entretenir un réseau d'arrosage			
<b>Module complémentaire (14h)</b>					
Détail des	Durée	Contenu	Modalités pédagogiques	Moyens d'encadrem	Modalités

séquences				ent	d'évaluation
<b>Module C.1 (inclus dans le CCP3)</b>	14 h	Sauveteur Secouriste au Travail (SST)	Une pédagogie active et participative.	Formateur technique	Examen à la fin de la formation
<b>Compétences / Capacités professionnelles visées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer ses « savoir, savoir-faire, savoir-être »</li> <li>• Développer un réseau de relations.</li> </ul>				
<b>Coût de la formation</b>	Les frais de repas (le repas de midi peut être pris au centre de formation) sont à la charge des stagiaires au prix unitaire de 7 €				
<b>Responsable de l'action  Contact</b>	<p><b>Directeur :</b> M PRUVOST Patrick <span style="float: right;">patrick.pruvost@mfr.asso.fr</span></p> <p><b>Intervenants formation :</b> M CHENU Thierry <span style="float: right;">thierry.chenu@mfr.asso.fr</span> M GABRIOT Yohann <span style="float: right;">yohann.gabriot@mfr.asso.fr</span> M. Lavis Alexandre <span style="float: right;">alexandre.lavis@mfr.asso.fr</span></p>				
<b>Suivi en entreprise</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les entreprises supports de la formation sont : les entreprises de travaux paysagers, mairie, collectivité locale, golf, camping</li> <li>• Le carnet, les visites en entreprise, le bilan hebdomadaire en début de session garantissent un suivi optimal</li> </ul>				
<b>Evaluation de la formation</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Evaluation en amont par la mesure des besoins du stagiaire en rapport avec son projet</li> <li>2. Obtention de l'examen par une session titre ou sessions CCP selon le parcours</li> <li>3. Mesure du taux de réussite aux examens</li> <li>4. Evolution et réajustement des plans de formation en fonction des besoins, des remarques et des réformes</li> <li>7. Enquête de satisfaction à la fin et après la formation</li> </ol>				
<b>Passerelles et débouchés possibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Echange permanent avec l'apprenant sur son projet professionnel</li> </ul>				
<b>Accessibilité aux personnes en situation de handicap</b>	 Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite  Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référent handicap, Mme Jane ANFRAY - <a href="mailto:jane.anfray@mfr.asso.fr">jane.anfray@mfr.asso.fr</a>				

Référencement : date de révision : août 2022